

COLLOQUE INTERNATIONAL

27 & 28
SEPTEMBRE 2018

QUEL DROIT

POUR LES ENTREPRISES

en Nouvelle-Calédonie ?

Sous la direction scientifique de **Matthieu Buchberger**, maître de conférences
Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE-UNC)



PROGRAMME |

unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

7h45 - CAFÉ DE BIENVENUE

- **8h30** • Discours d'ouverture • Gaël Lagadec, président de l'UNC
- **9h00** • PROPOS INTRODUCTIFS • Les facteurs favorables à la création d'entreprise • Jérôme Baray, professeur (UNC, LARJE) et Catherine Ris, professeure (UNC, LARJE)

LE DROIT POUR LES ENTREPRISES DANS L'ENVIRONNEMENT CALÉDONIEN

L'ENVIRONNEMENT INTERNE

- 1 ENTREPRISE ET DROIT « CALÉDONIEN » • Présidence : Matthieu Buchberger, maître de conférences (UNC, LARJE)
 - **9h30** • Quel droit bancaire pour les entreprises ? • Charline Tafani, conseillère patrimoniale (BCI Banque Privée)
 - **9h50** • Les modes alternatifs de financement de l'entreprise • Jean-David Naudet, directeur (IEOM)

PAUSE CAFÉ

- **10h40** • « Les baux ruraux, bilan et perspectives » • Thierry Raobelina, Province Sud, chef de service adjoint de l'appui technique et du conseil de gestion aux entreprises agricoles
- **11h00** • La transmission d'entreprise • Maître Philippe Bernigaud, notaire
- **11h20** • Une victime méconnue : le franchisé. L'exemple du droit australien • Jenny Buchan, Professor (UNSW Business School)

PAUSE DÉJEUNER

- 2 ENTREPRISE ET COUTUME • Présidence : Samuel Gorohouna, maître de conférences (UNC, LARJE)
 - **13h30** • Quelles structures juridiques de droit commun pour les entrepreneurs de statut coutumier ? • Matthieu Buchberger, maître de conférences (UNC, LARJE)
 - **13h50** • Entreprendre sur terres coutumières • Didier Poidyalwane, membre du gouvernement chargé des affaires coutumières, de l'écologie et du développement durable
 - **14h10** • Quelles nouvelles règles pour les GDPL ? • Rezza Wamytan, président (Fédération des GDPL)
 - **14h30** • Les « congés coutumiers » • Nadège Meyer, maître de conférences (UNC, LARJE)

PAUSE CAFÉ

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

- 1 L'INTERNATIONAL, UNE OPPORTUNITÉ • QUEL DROIT POUR UN RAYONNEMENT DES ENTREPRISES CALÉDONIENNES DANS LA ZONE PACIFIQUE ? • Caroline Gravelat, maître de conférences (UNC, LARJE)
 - **15h20** • Les insuffisances du droit commercial international en Nouvelle-Calédonie • Christine Bidaud-Garon, maître de conférences (UNC, LARJE)
 - **15h40** • Les nouvelles opportunités (les accords commerciaux dans la zone pacifique) • François Bockel, chef du service de la coopération régionale et des relations extérieures (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie)

- 2 L'INTERNATIONAL, UNE MENACE POUR L'ENTREPRISE ? • Présidence : Matthieu Buchberger, maître de conférences (UNC, LARJE)

- **16h10** • État des lieux des règles limitant les importations (stop, quotas, taxes) en Nouvelle-Calédonie • Flavie Texier (secrétaire générale de la FINC)
- **16h30** • Trop de protectionnisme en Nouvelle-Calédonie ? • Divy Bartra, président de la Commission économie - fiscalité (MEDEF), Eric Chevrot (membre du comité directeur de la FINC), Edouard Calvet (membre du bureau du syndicat des commerçants) et un représentant de la CPME-NC

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018

L'ENTREPRISE FACE AU DROIT : DES CRAINTES À APAISER

- LES CRAINTES CLASSIQUES • Présidence : Olympe de Bailliecourt, professeure (Université de la Franche-comté)

- **9h00** • Droit du travail : faut-il s'inspirer des ordonnances Macron pour « libérer l'entreprise » ? • Nadège Meyer, maître de conférences (UNC, LARJE)
- **9h20** • Les procédures collectives : menaces ou opportunités ? • Maître Jean Baron, administrateur judiciaire
- **9h40** • Le droit de l'environnement : une entrave excessive ? • Céline Martini, directrice adjointe (direction de l'environnement de la province Sud)
- **10h00** • Fiscalité de l'entreprise, obstacle ou opportunité ? • Cécile Duval, Cabinet douanier et fiscal (CDF)
- **10h20** • La TGC • Lionel Bauvalet, chargé de mission TGC, Direction des services fiscaux (vidéo)

PAUSE CAFÉ

- LES NOUVEAUX DÉFIS • Présidence : Manuel Tirard, maître de conférences (UNC, LARJE)

- **11h10** • Bénéficiaires effectifs et devoir de vigilance • Olympe de Bailliecourt, professeure (Université de Cergy-Pontoise)
- **11h30** • La simplification du droit en métropole : dernières illustrations • Marie Caffin-Moi, professeure (Université de Cergy-Pontoise)

PAUSE DEJEUNER

- **13h30** • Protection des données personnelles et entreprises en Nouvelle-Calédonie • Céline Castets-Renard, professeure (Université Toulouse Capitole) (vidéo)
- **13h50** • L'autorité de la concurrence en Nouvelle-Calédonie : quelle politique vis-à-vis de l'entreprise ? • Virginie Cramenil de Laleu (rapporteuse générale à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie)
- **14h10** • Les exemples d'adaptation du droit de la concurrence aux petites économies insulaires • Maître Anaïs Moyrand, Froment-Meurice et Associés
- **14h40** • PROPOS CONCLUSIFS • Marie Caffin-Moi, professeure (Université de Cergy-Pontoise)





C O L L O Q U E

QUEL DROIT POUR LES ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?

LES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2018

sous la direction de **Matthieu Buchberger**,
maître de conférences à l'Université de la Nouvelle-Calédonie

LABORATOIRE DE RECHERCHES JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE (LARJE)

Les entreprises calédoniennes jouent un rôle majeur dans l'économie de la Nouvelle-Calédonie. Mais pour prospérer et relever les défis économiques qu'elles rencontrent, ces entreprises ont besoin d'un droit efficace, qui serve leurs intérêts, en favorisant leur création, leur fonctionnement et leur développement.

Le droit joue en partie ce rôle, dès lors qu'il est souvent pensé pour répondre au mieux aux attentes des entreprises. Le colloque proposera néanmoins de vérifier que le droit applicable en Nouvelle-Calédonie remplit bien cette mission. Des modifications seront également proposées pour améliorer l'adéquation des règles juridiques aux besoins des entreprises.

Il est vrai cependant que le droit défend aussi d'autres intérêts que ceux des entreprises, lesquelles perçoivent alors les règles juridiques comme un frein à leur activité. Les interventions et débats du colloque viseront à analyser si les craintes que ces règles suscitent auprès des entreprises sont véritablement fondées, et proposeront des moyens de les atténuer.